

VIE DES SOCIETES

297811

SCA LA VIGNERONNE
Société coopérative agricole à capital variable
165 Route de Buisson 84110 Villedieu
RCS Avignon 783 260 664 agrément 84-48

REMBOURSEMENT DE CAPITAL INACTIF

Le conseil d'administration a mis en remboursement le capital social des associés inactifs injoignables. (liste consultable auprès de la Coopérative)

Les associés concernés et leurs ayants droits peuvent se faire connaître et produire leurs certificats de parts sociales auprès de la direction pour obtenir ce remboursement.

Pour avis
Le Président

297845

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 06 Avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société en nom collectif
Dénomination : BDM GARGAS
Capital : 8.000 euros en numéraire
Siège social : Quartier de la Charité 84400 GARGAS
Objet social : Le commerce de détail de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, boissons, pizzas, et tous articles de restauration rapide à emporter ou à consommer sur place ; Toutes opérations industrielles et artisanales de fabrication de produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, pizzas, quiches et d'articles de restauration rapide ; Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

Durée : 99 ans
Gérance : PROSOL GESTION, société par Actions Simplifiée au capital de 993.226€, dont le siège social est situé à CHAPONNAY (69970), 375 rue Juliette Récamier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 378.100.416

Associés : La Société BDM EXPLOITATION, Société par Actions Simplifiée, au capital social de 8.000 euros dont le siège social est à CHAPONNAY (69970) 375 rue Juliette Récamier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 884 369 018 La Société PROPART, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 8.000€, dont le siège social est à CHAPONNAY (69 970), 375 rue Juliette Récamier, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 438 035 438
RCS : AVIGNON

La gérance

297996

JMAHABITAT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 162 CHEMIN DE L'AGUIE
84740 VELLERON
812901270 RCS AVIGNON

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 6 juillet 2015, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 6 juillet 2015, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Michel BERNALDEZ demeurant 162 CHEMIN DE L'AGUIE, 84740 VELLERON avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 162 CHEMIN DE L'AGUIE 84740 VELLERON adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AVIGNON.

Mention en sera faite au RCS de AVIGNON.

297998

JMAHABITAT
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 162 CHEMIN DE L'AGUIE
84740 VELLERON
812901270 RCS AVIGNON

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 6 juillet 2015, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Michel BERNALDEZ demeurant 162 CHEMIN DE L'AGUIE, 84740 VELLERON, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 6 juillet 2015.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AVIGNON.

ANNONCES LEGALES

297697

Par suite de la dissolution de

S.A.R.L. MF INVESTISSEMENT
2 place Alexandre Farnese
84000 AVIGNON
SIREN: 910 969 807

la garantie qui lui a été accordée par la SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES ET FINANCIERES "SO.CA.F.", 26 Avenue de Suffren, PARIS 15ème, pour les opérations de :

GESTION IMMOBILIERE
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - NON DETENTION DE FONDS
visées par la loi du 2 Janvier 1970, cessera TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la SO.CA.F. dans les trois mois de cette Insertion sous la référence HO / SP. 33 547

297827

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

COMMUNE DE VALREAS - 84600

AVIS D'INSTAURATION DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Par délibération du 28 février 2023, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer le Droit de Préemption Urbain simple (DPU) sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme approuvé.

La délibération a été publiée sur le site de la ville de Valréas. Elle est affichée pendant un mois, en Mairie, et ce depuis le 11 avril 2023.

La délibération ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU sont tenus à la disposition du public au service urbanisme de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture de Vaucluse.

Le Maire

COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE (84230)

296311

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À LA MODIFICATION N°2
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
DU LUNDI 17 AVRIL 2023 AU LUNDI 22 MAI 2023 INCLUS

Par arrêté n°2023-67 en date du 14 mars 2023, Monsieur le Maire de Châteauneuf-du-Pape a prescrit, au titre du Code de l'Environnement, une enquête publique, portant sur :

- Le reclassement d'une zone ouverte à l'urbanisation (secteur AUHb) non encore bâtie du PLU en Vigueur en zone agricole,
- L'intégration des dispositions de la Loi ELAN dans le règlement de la zone agricole.

Le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie de Châteauneuf-du-Pape, siège de l'enquête, pendant 36 jours consécutifs, du 17 avril 2023 au 22 mai 2023 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance du lundi au vendredi aux horaires suivants :

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à l'exception des samedis et dimanches, et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur à l'adresse suivante:
Hôtel de ville - 8 rue Joseph DUCOS — 84230 CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE
ou par voie dématérialisée en utilisant la boîte mail suivante : urba@mairie.chateauneuf.com

Monsieur Joan ALPINI, désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Nîmes n° E2300001 4/84 du 13 février 2023, recevra le public en mairie les jours suivants :

Le 17 avril 2023 : de 9h00 à 12h00
Le 10 mai 2023 : de 14h00 à 17h00
Le 22 mai 2023 : de 14h00 à 17h00

Les informations sur le projet pourront être demandées auprès de la commune de Châteauneuf-du-Pape auprès du service urbanisme : 04.90.83.57.57

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête et de l'ensemble du dossier sur le site internet de la commune de Châteauneuf-du-Pape : <https://www.chateauneufdupape.org>

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur sont consultables au siège de l'enquête sur demande. Cette consultation pourra se réaliser depuis un poste informatique dédié, en Mairie de Châteauneuf-du-Pape aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au conseil municipal pour approbation.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, en mairie de Châteauneuf-du-Pape ainsi qu'en préfecture du Vaucluse et sur le site internet de la commune de Châteauneuf-du-Pape.

297793



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 06 avril 2023, la préfète de Vaucluse a prescrit et organisé pour le compte de la commune d'Avignon, une enquête publique relative à une demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP) d'environ 153 hectares sur la commune d'Avignon.

Cette enquête publique, d'une durée de trente jours consécutif, se déroulera du 11 mai 2023 à 09h00 au 9 juin 2023 à 16h00 inclus.

Les informations concernant ce projet pourront être demandées auprès de la mairie d'Avignon - Pôle Paysages Urbains - Département Habitat, Urbanisme et Écologie Urbaine 20, rue Roi René 84 000 Avignon
(Lucie.GIARD@mairie-avignon.com).

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, un dossier et un registre d'enquête publique seront déposés pendant la durée de l'enquête publique en mairie de quartier de Montfavet 8, square des Cigales 84045 Avignon du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (jours ouvrables).

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Dossier de création d'une ZAP - Mairie de quartier de Montfavet 8, square des Cigales 84045 Avignon Cedex 09, ou par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : ddt-sea@vaucluse.gouv.fr.

Monsieur Alain de CHANTERAC, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public les jours suivants :

Permanences	Mairie de quartier de Montfavet
A l'ouverture de l'enquête le jeudi 11 mai 2023	9h00 - 12h00
mercredi 17 mai 2023	9h00 - 12h00
mercredi 24 mai 2023	9h00 - 12h00
A la clôture de l'enquête le vendredi 9 juin 2023	14h00 à 16h00

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête publique et de l'ensemble du dossier sur le site internet des services de l'État en Vaucluse <https://www.vaucluse.gouv.fr>.

Cette consultation pourra également se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en mairie de quartier de Montfavet aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, en mairie de quartier de Montfavet, en préfecture de Vaucluse (direction départementale des territoires de Vaucluse, service économie agricole) et sur le site internet des services de l'État en Vaucluse. La préfète de Vaucluse, après avoir recueilli l'avis du conseil municipal d'Avignon, pourra accorder ou refuser la demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP) sur la commune d'Avignon, par arrêté préfectoral.

297695

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 1er avril 2023 de la société LE SALON BEAUTE Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 200 Euros, siège social : 162 Chemin de l'Aguié 84740 VELLERON - RCS AVIGNON n° 903 361 343. Il a été décidé de transformer la Société par Actions simplifiée unipersonnelle en Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle à compter du jour 1er avril 2023. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé gérant : Madame DARLEY Melissa née le 21 octobre 1991 à Aubagne, demeurant 162 Chemin de l'Aguié 84740 VELLERON. Avis au RCS AVIGNON

APPEL D'OFFRES

297502

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

ASA DU CANAL DE CARPENTRAS

LE MARCHÉ CONCERNE UNE ÉTUDE DE DIAGNOSTIC DE L'AQUEDUC DE GALAS (OUVRAGE INSCRITS AU MONUMENT HISTORIQUE). CETTE ÉTUDE COMPREND UNE ÉTUDE HISTORIQUE, UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE DE L'OUVRAGE, UNE ÉTUDE DE SÉCURISATION DE L'OUVRAGE POUR L'ACCÈS AUX PIÉTONS.

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

description ASA DU CANAL DE CARPENTRAS .
Correspondant : Monsieur Alain GUILLAUME,
232 AV FREDERIC MISTRAL 84200 CARPENTRAS - Tél. : 0490631073,
<https://www.laprovencemarchespublics.com:443/8799>.

TYPE D'ORGANISME :
Autres organismes publics

OBJET DU MARCHÉ
Le marché concerne une étude de diagnostic de l'aqueduc de Galas (ouvrage inscrits au monument historique). Cette étude comprend une étude historique, un diagnostic technique de l'ouvrage, une étude de sécurisation de l'ouvrage pour l'accès aux piétons.

TYPE DE MARCHÉ
Services

TYPE DE PROCÉDURE
Procédure adaptée

DÉLAIS
Date limite de réception des offres : 09 mai 2023 à 12 heures

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
11 avril 2023

297829



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 03/2023

POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue
Place du 8 mai 1945
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
Téléphone / Télécopie : 04.90.83.17.16 / 04.90.83.65.18
Site internet : www.ville-entraigues.fr
Adresse mail : marchespublics@mairie-entraigues.fr

OBJET DU MARCHÉ : Marché 23.003 – Transformation de l'ancienne caserne des pompiers en école de musique

PROCÉDURE : Marché à Procédure Adaptée conformément au Code de la Commande Publique

TYPE DE MARCHÉ : Marché Public de Travaux

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION :
Sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

RÈGLEMENT DE CONSULTATION : Oui

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE : précisées dans le règlement de consultation Division en lots : Oui

CRITÈRES DE CHOIX DES CANDIDATURES : L'attribution du marché aura pour fondement les critères suivants, classés par ordre de priorité décroissant :

- Pertinence de la méthodologie d'intervention de chantier : 40%
- Prix des prestations : 35 %
- Critères environnementaux et clauses sociales : 15%
- Expérience du conducteur de travaux et du chef de chantier : 10%

VARIANTES : Non Admises

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : Jeudi 13 avril 2023

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Lundi 15 mai 2023 à 12h00

296361



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)
1175 Petite Route des Milles – CS 40650
13457 Aix-en-Provence – Cedex 4 Téléphone : 04 13 57 04 30 – Télécopie : 04 13 57 04 84

PROCÉDURE :
Marché de travaux passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des négociations avec les 2 candidats dont les offres auront été les mieux notées, dont les modalités seront davantage détaillées dans l'invitation à négociation que recevront les soumissionnaires.

Une visite obligatoire sur site se déroulera selon les modalités fixées à l'article 2.10 du Règlement de la consultation.
Une attestation devra être jointe à la candidature de chaque candidat.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT :
Marché de travaux relatif au ravalement des façades et réfection de l'étanchéité de la toiture de la résidence « Le Bergson » située à Saint-Etienne (42000).

LE MARCHÉ EST DÉCOMPOSÉ EN DEUX LOTS TECHNIQUES :

- Lot N°1 : Ravalement des façades
- Lot N°2 : Etanchéité

DURÉE DES TRAVAUX :
À compter de l'émission de l'ordre de service, le délai d'exécution est de 7 mois dont 2 mois de préparation.

Modalités d'obtention du dossier de consultation et remise des offres : Vous pouvez retirer le DCE sur : <http://www.marches-securises.fr>. Les justificatifs à produire et les critères d'attribution sont mentionnés dans le RC. Le dépôt des offres devra se faire par voie électronique sur le même site.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Le jeudi 20 avril 2023 à 12h30